



---

**Système de culture, système d'activité(s) et *rural livelihood* : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak(Nouvelle-Calédonie)**

**Catherine Gaillard et Jean-Michel Sourisseau**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/jso/5889>

DOI : 10.4000/jso.5889

ISSN : 1760-7256

**Éditeur**

Société des océanistes

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 décembre 2009

Pagination : 279-294

ISBN : 978-2-85430-026-0

ISSN : 0300-953x

**Référence électronique**

Catherine Gaillard et Jean-Michel Sourisseau, « Système de culture, système d'activité(s) et *rural livelihood* : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak(Nouvelle-Calédonie) », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 129 | juillet-décembre 2009, mis en ligne le 31 décembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jso/5889> ; DOI : 10.4000/jso.5889

---

# Système de culture, système d'activité(s) et *rural livelihood* : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie)

par

Catherine GAILLARD\* et Jean-Michel SOURISSEAU\*\*

---

## RÉSUMÉ

*La Nouvelle-Calédonie jouit d'un taux de croissance élevé dû à l'industrie du nickel et aux services. Le poids économique de l'agriculture est faible et le secteur est marqué par un fort dualisme : une agriculture « européenne » assurant l'essentiel de la production marchande cohabite avec une agriculture kanak majoritairement tournée vers des fonctions de consommation et des usages cérémoniels. L'étude des systèmes de culture d'igname des tribus de la côte Est de la province Nord, montre comment une petite agriculture familiale coûteuse en temps de travail se maintient, en s'adaptant pour satisfaire au mieux à ses vocations marchandes et non marchandes. La prise en compte du système d'activités des agriculteurs semble primordiale pour comprendre les stratégies mises en œuvre à l'échelle des ménages ruraux et, par suite, de la parcelle. À travers cette étude, c'est aussi le choix de l'unité pertinente d'analyse des systèmes techniques et d'activités qui est questionné. En effet, les unités utilisées jusqu'à présent peinent à reconstituer les stratégies des ménages ruraux et ne prennent pas en compte l'enchâssement du marchand et du non marchand. Un nouveau cadre d'analyse est alors proposé, le système d'activités, afin d'intégrer les activités dites « sociales » à l'analyse des stratégies.*

**MOTS-CLÉS :** agriculture familiale, système d'activités, agronomie, tribu, Nouvelle-Calédonie

## ABSTRACT

*In New Caledonia, the growth rate is high because of nickel industry and services. The economic importance of agriculture is low and this sector is characterized by strong dualism between "European" agriculture, that provides most of merchant production, and Melanesian agriculture, mainly dedicated to food crops and ceremonial productions. The study of yam cultivation in tribes from the Eastern coast of the North province, explains how small family agriculture remains despite its high cost in work time, by adapting itself to satisfy its merchant and not merchant objectives. Taking into account farmers' activities seems to be necessary to understand strategies of rural households and then, crops management. Thanks to this study, the choice of pertinent units of analysis is also questioned. Indeed existing units have difficulties to reconstitute households' strategies and do not take into account the setting of merchant and not merchant activities. A new framework for analysis is consequently proposed – the activities system – to integrate "social" activities to the analysis of strategies.*

**KEYWORDS:** family farming, activities system, agronomy, tribe, New-Caledonia

---

\* Agronome, Institut agronomique néo-calédonien (IAC), centre de recherche Nord, Pwëbuu (Pouembout), Nouvelle-Calédonie, gaillardc@iac.nc

\*\* Socio-économiste, Institut agronomique néo-Calédonien / centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), centre de recherche Nord, Pwëbuu (Pouembout), Nouvelle-Calédonie, sourisseau@iac.nc; jean-michel.sourisseau@cirad.fr

Les débats sur la notion d'exploitation agricole familiale et, plus généralement, sur le choix des unités d'observation du monde rural, ne cessent d'évoluer (*Cahiers Agricultures*, 2006). Le présent article vise à y apporter un éclairage spécifique à travers l'exemple de l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie). Il pose la question du maintien et de l'adaptation d'une activité agricole – souvent abusivement qualifiée de « traditionnelle »<sup>1</sup> – dans un contexte *a priori* défavorable : transition agricole, tensions sur le foncier, faible rentabilité économique, aspiration des actifs vers le salariat.

Le développement économique de la Nouvelle-Calédonie dépend en partie de l'exploitation du nickel<sup>2</sup>, dont les cours rythment la vie économique et qui, par effets induits, dote le pays d'un produit intérieur brut (PIB) de l'ordre de 23 000 €/habitant (CEROM, 2008), le classant parmi les pays à hauts revenus. En 2004, l'agriculture ne représente que 1,7 % du PIB, loin derrière les services (28,4 %), l'administration (19,7 %), le commerce (13,1 %) et l'industrie du nickel (11 %). Dans le secteur rural, un clivage existe entre l'agriculture européenne, 29 % des exploitations mais 74 % de la surface agricole utile (SAU), et l'agriculture sur terres coutumières, 69 % des exploitations et à peine un quart de la SAU. La population agricole familiale représenterait, en 2002, 10 % de la population du pays et aurait connu une baisse drastique de 47 % par rapport à 1991, passant de 40 311 à 21 212 personnes (DAVAR, ISEE, 2005). Le recensement général agricole (RGA) révèle donc, entre 1991 et 2002, une diminution du nombre d'exploitations ainsi qu'une concentration des superficies et une spécialisation des unités de production. Ce déclin de l'agriculture apparaît en première analyse conforme à l'évolution d'un pays se développant rapidement et s'urbanisant. Cependant, les critères d'échantillonnage du RGA ciblent surtout les exploitations agricoles marchandes et occultent une part importante des structures de production kanak, peu compétitives, moins connectées au système d'aide à l'agriculture et donc moins lisibles avec les outils standard d'observation de la ruralité.

Ainsi, dans une économie doublement rentière (mines et administration) se tertiarisant, une petite agriculture familiale, fondée sur l'articulation de fonctions marchandes et non marchandes (Sourisseau *et al.*, 2008), se maintient en tribu. Le maintien d'une telle agriculture peut paraître paradoxal à la lumière des seuls indicateurs macroéconomiques. C'est à travers l'analyse détaillée des systèmes de culture et d'activités des ménages ruraux des tribus, en incluant les logiques non marchandes<sup>3</sup>, que l'on peut en comprendre les raisons. Les dynamiques relevées en Nouvelle-Calédonie, certainement exacerbées par les particularismes locaux, engagent plus largement à réviser les méthodologies usuelles d'observation de la ruralité, à travers une réflexion autour des notions de système d'activité(s) et de *livelihood*<sup>4</sup>.

### Méthodologie : du système de culture au système d'activités

Peu d'informations récentes sont disponibles sur les savoir-faire agricoles locaux ; mais de nombreux auteurs s'y sont intéressés par le passé, parmi lesquels Leenhardt (1937), Haudricourt (1964), Barrau (1956, 1965), Doumenge (1975) et Leblic (1993, 2002). Ces références permettent de juger de l'évolution des pratiques culturelles actuelles et, notamment, de celles de l'igname. Pour Haudricourt (1964), la société kanak est le produit d'une civilisation de l'igname<sup>5</sup> ; son cycle rythme le calendrier kanak. Cette plante, cultivée dans des jardins spécifiques, soumise à de nombreux rituels (Leblic, 2002) proches de ceux existant au Vanuatu (Bonnemaison, 1984), est également un bien essentiel dans les échanges entre les clans (contre d'autres ignames, des produits de la mer ou des biens équivalents). Elle est enfin commercialisée, en quantités variables selon les stratégies des agriculteurs. L'igname est donc une culture représentative de l'inter-relation entre le marchand et le non-marchand dans la société kanak, d'où notre choix d'en étudier plus précisément les itinéraires techniques.

1. Le terme « traditionnel » fait notamment référence ici au discours des techniciens du développement. Ceux-ci opposent l'agriculture « moderne », mise en place sur de grandes parcelles et faisant appel à la mécanisation et aux intrants, et l'agriculture « traditionnelle », manuelle et non destinée au marché. L'examen des systèmes de culture de l'igname en tribu montrera que cette distinction ne reflète pas toujours les pratiques réelles.

2. La Nouvelle-Calédonie est le cinquième producteur mondial de nickel et détiendrait de 20 à 40 % des réserves mondiales.

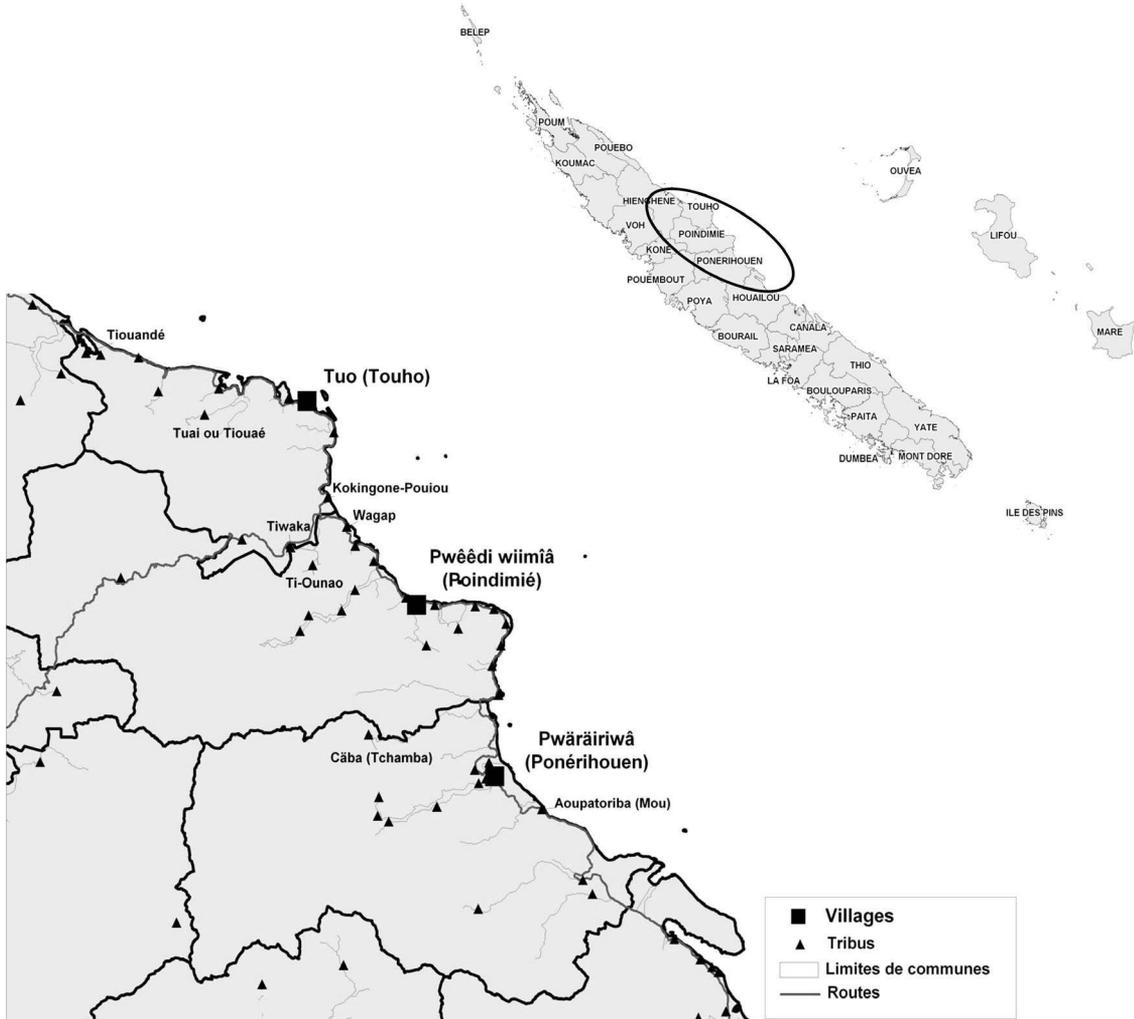
3. L'étude présentée répond à une demande venant d'une structure locale de développement, la Direction du Développement économique et de l'Environnement (DDEE) de la province Nord de la Nouvelle-Calédonie, et d'une coopérative, le Groupement agricole des producteurs de la côte Est (GAPCE). Elle s'inscrit dans une perspective de recherche finalisée et s'intègre aux travaux menés par l'axe de recherche « Ruralité et politiques publiques » de l'Institut agronomique néo-calédonien.

4. *Livelihood* signifie littéralement moyen d'existence, moyen de gagner sa vie, mais nous verrons que cette traduction reste partielle, le concept recouvrant des dimensions multiples.

5. L'igname est considérée comme « le symbole vivant de l'homme » ; « il y a toujours de l'onction dans les gestes qui concernent l'igname » ; « la saison de l'igname est si importante qu'elle donne l'année canaque » (Leenhardt, 1937 : 63, 71).

La zone d'étude se situe sur la côte Est de la province Nord, du nord de Pwêédi wiimîâ (Poindimié) au sud de Pwârâiriwâ (Ponérihouen) (figure 1). Elle bénéficie de précipitations abondantes et d'un réseau hydrographique dense. L'eau n'est donc pas un facteur limitant les acti-

vités agricoles. La faible superficie disponible, son morcellement en vallées encaissées et en plaines littorales étroites, et la fertilité chimique basse des sols sont plus problématiques. Ces éléments réduisent la localisation des parcelles aux plaines littorales et aux terrasses alluviales.



CARTE 1. – Zone d'étude, avec du nord au sud les tribus concernées : Tiouaé, Kokingone-Pouiou, Tiwaka, Ti-Ounao, Wagap, Cäba (Tchamba) et Aoupatoriba (Mou) (source : sig province Nord)

La population de la côte Est est surtout d'origine mélanésienne et la majorité de ses terres agricoles est située sur du foncier coutumier<sup>6</sup> (DAVAR, ISEE, 2005). Comme signalé plus haut, il est difficile de déterminer le nombre exact d'exploitations kanak, les critères d'échantillonnage du RGA éliminant les structures les plus petites en termes de superficie et de production, tandis que, de fait, de nombreux ménages ne se déclarent pas, n'y voyant pas d'intérêt.

Des enquêtes ont été menées auprès de trente-trois agriculteurs kanak, répartis dans trois communes – Pwêédi wiimîâ (Poindimié), Tuo (Touho) et Pwârâiriwâ (Ponérihouen) – et sept tribus (composition de l'échantillon détaillée en annexe). Le choix des agriculteurs s'est fait « à dires » de techniciens et de coutumiers, de façon à interroger des agriculteurs peu ou pas insérés, en voie d'insertion ou bien insérés dans le marché. À une étude statistique fut donc préférée la

6. Depuis la réforme foncière démarrée en 1978, il existe trois types de fonciers en Nouvelle-Calédonie : les terrains privés, les terres domaniales et les terres coutumières, qui regroupent les « réserves » issues de la colonisation, les terres de groupement de droit particulier local (GDPL) rétrocédées par la réforme. Les terres coutumières ont un statut particulier et sont incessibles, insaisissables, incommutables et inaliénables.

finesse des données, d'où la faiblesse apparente de l'échantillon. L'étude portait sur l'adaptation de l'agriculture familiale tribale face aux évolutions de l'environnement économique et social, à deux niveaux : les pratiques culturelles, via les systèmes de culture « igname », et les stratégies globales des individus, via les systèmes d'activités. La question foncière, bien que non négligée, n'est pas traitée spécifiquement, le travail étant ciblé sur les liens entre pratiques et marché.

Le système de culture est défini ici par le choix des cultures et de leur ordre de succession, et par celui des itinéraires techniques pour chaque culture (Aubry *et al.*, 1998). Son étude passe ainsi par l'analyse des diverses modalités des opérations culturelles et des règles de décision s'y rapportant (Aubry, 1994). L'échelle du système d'activités permet d'approcher les stratégies globales des agriculteurs : il intègre les activités agricoles (système de production<sup>7</sup>) et extra agricoles, ainsi que les activités dites marchandes (emploi salarié, vente de produits agricoles) et non marchandes, liées à la vie sociale et aux logiques d'identification des individus.

### **Le maintien de l'agriculture<sup>8</sup> en tribu, socle de la vie coutumière**

Le caractère multifonctionnel de l'agriculture kanak est incontestable. L'activité agricole a toujours rempli des fonctions alimentaires et sociales, fournissant à la fois les produits alimentaires de base et les tubercules à donner en coutume ou à échanger dans les *pire*, lieux traditionnels d'échanges entre les clans de la mer et de la chaîne<sup>9</sup> (Barrau, 1956 : 58 ; Leblic, 1993 : 86sq.). Ces fonctions se maintiennent après le cantonnement des Kanak dans les réserves ; les pratiques culturelles sont modifiées du fait de la réduction des espaces agricoles, mais pas la destination de la production. La pénétration marchande s'affirme avec la nouvelle politique indigène, dans les années 1930, puis avec la fin du code de l'Indigénat en 1946. L'implantation progressive de caféières dans les tribus confère à l'agriculture une fonction économique, qui va s'étendre aux autres biens produits. Dans les années 1970, la crise liée au boom du nickel de 1968 renforce les revendications foncières ; l'agriculture devient alors aussi un instrument politique, des parcelles

étant réclamées pour faire face à l'augmentation de la population tribale et pour retrouver le « lien à la terre » spolié durant la colonisation. La dimension économique s'articule alors à la dimension politique, avec l'émergence de projets menés par l'État pour favoriser le développement de l'économie domestique mélanésienne (Leblic, 1993 ; Bensa et Freyss, 1994). Les différentes fonctions assignées à l'agriculture en tribu ont donc évolué au gré de la situation socio-économique du monde kanak et des revendications politiques. Il est cependant difficile de dissocier dans l'histoire ces fonctions, tant leur combinaison dynamique détermine les trajectoires agricoles.

Aujourd'hui, l'agriculture en tribu prend des formes diverses selon, schématiquement, la part des différentes destinations de la production (semences et consommation, dons, ventes) et les choix de vie des agriculteurs et de leur ménage. Consommer sa production peut être « un choix plus ou moins affirmé de l'exploitant à vivre "traditionnellement" » (Brune, 1993 : 44), ou un choix par défaut en l'absence de ressources financières. Donner des produits agricoles lors des coutumes n'est pas uniquement une obligation, c'est toujours le signe de l'appartenance à une communauté et l'activation d'un faisceau de droits (Sourisseau et Bouard, 2005). La vente des productions relève aussi de différentes logiques ; elle permet à la fois l'obtention d'un revenu et le renforcement des liens sociaux sur les marchés de proximité (Sabourin et Tyuïenon, 2007). Ainsi, les productions qualifiées hâtivement de vivrières sont aussi bien consommées que données, voire vendues et leur vente suit des objectifs à la fois économiques et sociaux.

Le recensement des activités des individus rencontrés et du temps qu'ils leur consacrent montre que l'agriculture est, dans la majorité des cas, l'activité la plus consommatrice de temps (figure 1). Les systèmes de production comportent des tubercules (ignames, taros, maniocs, patates douces), des arbres fruitiers (orangers, litchis), de la canne à sucre et des bananiers. Tubercules, canne à sucre et bananiers sont souvent associés sur une même parcelle (8 cas sur 10 dans la présente étude). Au sein de ces systèmes de production, l'igname est la culture prioritaire et la plus consommatrice de temps (au moins 65 % du temps de travail) bien

7. Un système de production est entendu ici comme une « combinaison dans l'espace et dans le temps des ressources disponibles de l'exploitation agricole et des productions animales et végétales » (Benkahla, Ferraton, Bainville, 2003 : 104).

8. Nous préférons le terme d'agriculture à celui d'horticulture (utilisé couramment pour qualifier la culture de l'igname en tribu), pour son caractère plus englobant. En effet, certains systèmes de culture décrits (voir plus loin) s'éloignent, par les pratiques mises en œuvre, de l'horticulture telle que décrite par Barrau (1956) et Haudricourt (1964).

9. Dans la langue de notre zone d'étude (le paicî), le terme ajië *pire* a pour équivalent *jènä*.

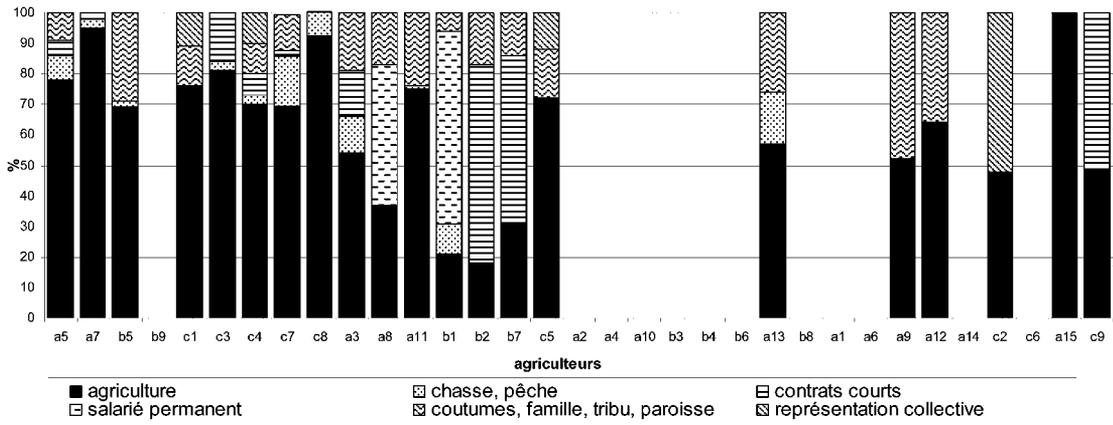


FIGURE 1. – Répartition du temps entre les différentes activités (Gaillard, 2007)

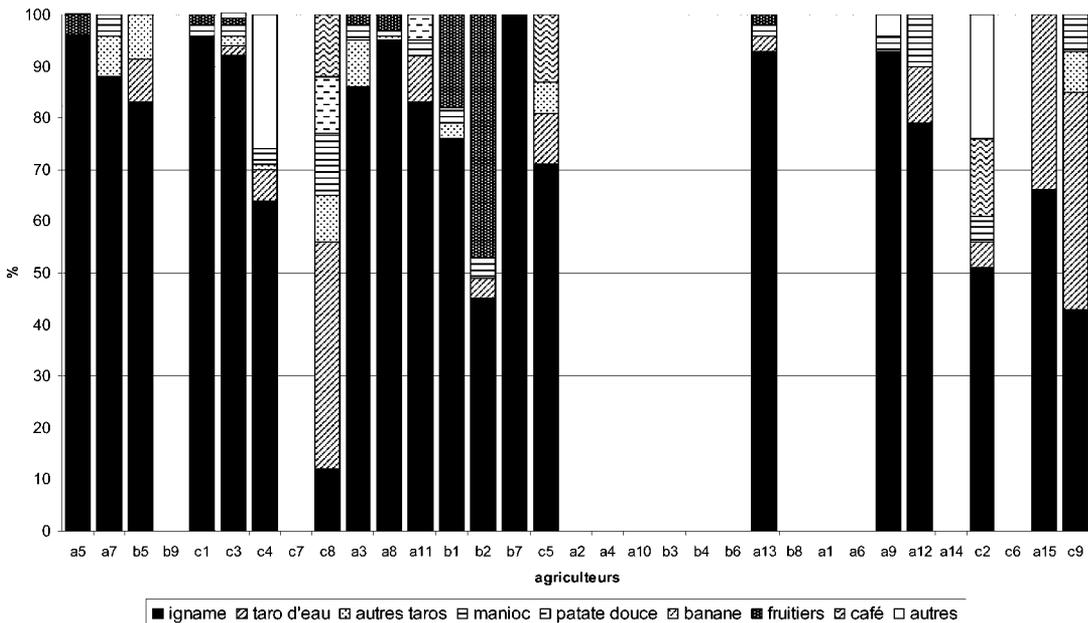


FIGURE 2. – Comparaison de la proportion des temps de travail des cultures implantées par les agriculteurs enquêtés (saison culturale 2006-2007) (Gaillard, 2007)

qu'elle occupe des superficies réduites (figure 2). La parcelle d'ignames fait l'objet de soins particuliers qui se réfèrent à des pratiques anciennes dont le savoir-faire s'est en partie perdu depuis la colonisation.

L'analyse de la destination de la production montre que 21 producteurs sur 33 ne vendent pas d'ignames, ou de façon très épisodique<sup>10</sup>. Par ailleurs, même chez les agriculteurs qui vendent des produits, le revenu agricole reste faible. Le maintien de l'agriculture en tribu ne s'explique donc pas par les performances financières des systèmes mis en place.

Une part non négligeable du temps disponible est dédiée à des activités sociales locales (voir figure 1) : paroisse, cérémonies coutumières, travaux en commun dans la tribu. Ces activités sont, avec le salariat et les contrats courts, prioritaires sur l'agriculture, mais ne l'excluent pas. En effet, la participation aux activités sociales ne relève pas que d'une stratégie d'accès aux ressources ou d'une obligation sociale, mais aussi d'une volonté de marquer son appartenance à la communauté (Leblic, 1993 ; Sourisseau et Bouard, 2005 ; Groupe Polanyi, 2008). Elle est concrétisée par des dons d'ignames, ce qui

10. La fête de l'igname de Ponérihoun est en particulier une opportunité de vente annuelle très prisée par les producteurs de la zone d'étude.

explique le maintien, même non prioritaire, d'une parcelle de tubercules.

Les interprétations utilitaristes, même si elles valorisent ces destinations non marchandes, résistent mal à l'analyse. Les salaires sont élevés et le marché de l'emploi très favorable. Les choix ne sont pas guidés par la recherche de performance économique et les échanges de produits n'obéissent pas aux règles d'un marché d'offre et de demande concurrentiel ; ils se réfèrent davantage à des principes solidaires d'analyse et de satisfaction des besoins de chaque ménage impliqué dans les échanges.

Dès lors, la recherche d'optimisation porte surtout sur la gestion des temps de culture et des temps salariaux, à l'échelle individuelle et des ménages. Les objectifs de production sont définis par les besoins alimentaires (qui dépendent aussi des revenus extérieurs obtenus et des possibilités d'achats) et de la coutume. La diversité de ces objectifs et des fonctions assignées à l'agriculture en tribu se traduit concrètement par des systèmes de culture d'igname plus ou moins intensifs, correspondant à des niveaux différenciés d'enclassement de l'économique dans le social.

### Des systèmes de culture déterminés par le niveau d'enclassement des relations marchandes et non marchandes

#### *Aperçus sur les différents systèmes de culture d'igname identifiés*

Cinq systèmes de culture (sc) sont différenciés selon des critères techniques et économiques (niveau d'insertion dans le marché) (tableau 1). Les agriculteurs qui participent et s'impliquent dans les activités sociales locales cultivent l'igname pour la consommation et les dons (sc 1 et 2). Plus sa stratégie d'insertion dans le marché est marquée, plus le producteur se désengage de ces activités et plus il intensifie son système de culture (sc 3, 4 et 5). Cela se traduit par une sélection variétale forte et une modification du travail du sol et du tuteurage, pour augmenter la densité de peuplement et limiter le temps de travail. Par ailleurs, les temps de jachère diminuent avec le niveau d'intensification des systèmes. Ceci peut s'expliquer par le recours aux engrais.

	Dénomination	Nombre de variétés	Support de culture	Travail du sol	Tuteurage	Jachère	Recours aux engrais chimiques ou organiques	Insertion au marché igname
sc 1	« tout manuel »	> 10	Sillon	Manuel	perches	2 à 3 ans	non	nulle à faible
sc 2	peu intensif			Moto-culteur				
sc 3	en intensification	5 < < 10	Billon étroit	Tracteur en prestation service	fils	1 à 2 ans	non	en cours
sc 4	intensif avec travail du sol faible	< 5		Tracteur personnel	simplifiés	6 mois à 1 an		forte
sc 5	intensif avec travail du sol important			fils				

TABLEAU 1. – Systèmes de culture (sc) igname présents dans la zone d'étude (Gaillard, 2007)

L'espèce *Dioscorea alata* est la plus représentée sur la zone d'étude comme sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. *Dioscorea cayenensis*, *D. transversa* et *D. esculenta* sont également présentes. Quarante variétés d'igname ont été relevées au cours de l'étude. Cette diversité variétale correspond à la recherche de multiples caractères : cycle cultural précoce/de saison/long pour répondre au calendrier social, résistance à des maladies, qualité gustative, qualité symbolique (igname longue et rectiligne sur la côte Est, igname courte et très recourbée à l'île des Pins)... (Varin et Brévert, 2006). À une diminution du nombre de variétés par parcelle de 24 à 1 (figure 3), est associée une forte sélection variétale, avec passage d'une prédominance des ignames nobles, reflets du patrimoine culturel local, à

un petit nombre d'ignames aisément commercialisables (résistance à l'anthracnose, tenue à la cuisson, débouchés).

Les agriculteurs sont groupés en fonction de leur niveau d'intensification.

Pour un groupe A, correspondant aux deux tiers des enquêtes et aux systèmes sc1 et sc2, les fonctions non marchandes sont prioritaires. L'objectif est de produire à faible coût, en quantité suffisante pour subvenir aux besoins alimentaires et pour remplir les obligations coutumières (fonctions alimentaires et sociales). Des adaptations sur la composition de la coutume (autres produits agricoles, voire argent liquide) sont également possibles, ce qui offre des possibilités supplémentaires d'ajustement du temps consacré à l'agriculture.

FIGURE 3. – Nombre de variétés d'igname et moyenne par agriculteur (Gaillard, 2007)

Les ignames sont plantées sur un « sillon »<sup>11</sup> (figure 4), selon une technique déjà utilisée avant la colonisation. Un sillon correspond à une surface de même altitude que le niveau du sol, ceinte d'inter-sillons appelés localement « caniveaux » assurant l'écoulement des eaux de pluie, évitant ainsi le pourrissement des tubercules par asphyxie. Il est tabulaire, bombé en son centre ou surélevé sur un côté, selon l'endroit où est rejetée

la terre des caniveaux. Ses dimensions varient selon le foncier et le temps disponibles. La localisation des variétés d'igname est déterminée par leur qualité (ignames nobles ou communes), leur destination, et leur développement foliaire. Le travail du sol sur sillon est une opération culturale longue et pénible, réalisée manuellement ou à l'aide d'un motoculteur.

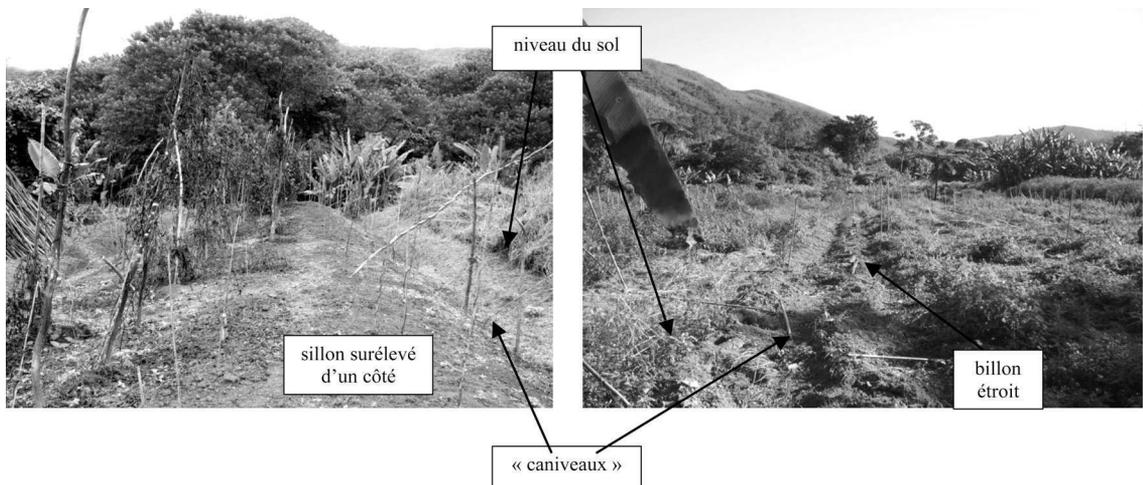


FIGURE 4. – Sillon et billon étroit (Gaillard, 2007)

Aux sillons est associé un tuteurage sur perches (figure 5), le plus répandu et le plus ancien dans la zone d'étude, qui ne nécessite pas d'achat de matériel. Le tuteurage sur perches est une opération délicate, que l'agriculteur cultivant effectivement la parcelle ne délègue jamais. Il nécessite

un temps de travail important : coupe des perches, pose de la perche, attache régulière de la liane jusqu'à la phase de remplissage du tubercule et surveillance jusqu'à la récolte. Il nécessite « beaucoup de patience » (E. Nimbayes, Tchamba, 14 juin 2007) car « une igname, c'est

11. Le terme « sillon » est celui utilisé par les agriculteurs ; il s'agit en fait d'une forme particulière de billon.

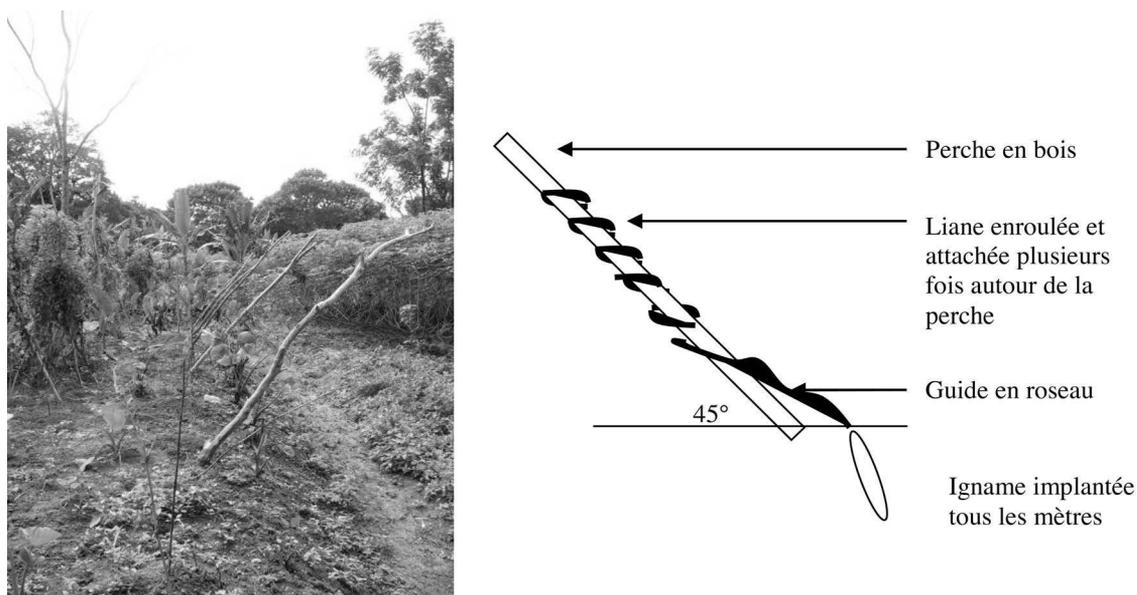


FIGURE 5. – Tuteurage en perches (Gaillard, 2007)

comme un enfant, il faut en prendre soin, s'en occuper » (A. Poueda, Tchamba, 27 juin 2007). Un soin particulier est donc apporté en vue d'obtenir des ignames en nombre suffisant et de calibre moyen à élevé. Cette technique, contraignante et coûteuse en temps, est réalisée sur de petites superficies, à faible densité de peuplement (1 pied/m<sup>2</sup>). La production est faible en volume et surtout destinée à l'autoconsommation et aux coutumes.

Pour un groupe B, correspondant à un tiers des enquêtés et aux systèmes sc3, sc4 et sc5, les fonctions sociales et alimentaires sont aménagées pour permettre la production commerciale d'ignames. Les investissements en capital sont importants et permettent d'augmenter la densité de peuplement tout en limitant le temps de travail nécessaire.

Les ignames sont plantées sur des billons étroits, à une ligne (voir figure 4), disposés au-dessus du niveau du sol. Les inter-billons, légèrement en deçà, assurent l'écoulement des eaux. La longueur de l'igname correspond à la hauteur du billon, d'où l'obtention de tubercules calibrés, aisés à commercialiser. Le nombre de billons varie selon le foncier disponible. Les billons sont réalisés à l'aide d'un tracteur (personnel ou prestation de service). L'intensité du travail du sol varie en fonction des ressources de l'agriculteur et de la localisation des parcelles. En plaine littorale, un seul labour complété par un billonnage manuel suffit, les sols étant argilo-sableux. Dans les vallées et sur les terrasses alluviales, deux

labours et un sous-solage sont nécessaires, pour décompacter et aérer le sol (terrains argileux et limoneux).

Le tuteurage est réalisé à l'aide de piquets verticaux, sur lesquels sont fixés des fils (figure 6). La densité de peuplement est le double de celle d'une parcelle tuteurée en perches. Les fils et les piquets de maintien, en métal ou en bambou, sont installés avant que les lianes ne sortent de terre, afin de ne pas les arracher lors de la levée des fils. Le tuteurage sur fils nécessite un temps d'installation et de surveillance moindre (vérification de l'enroulement des lianes) et permet une densité de peuplement supérieure (2 à 4 pieds/m<sup>2</sup>). Il est présent sur des parcelles de grande surface, allant jusqu'à 0,5 ha. Ce tuteurage représente un investissement important, les fils étant renouvelés tous les un à deux ans. Il est utilisé par des agriculteurs tournés vers la commercialisation ; ceux dont les moyens financiers sont encore limités récupèrent les fils utilisés par les exploitants agricoles plus aisés des environs.

#### *Des systèmes articulant dans l'histoire des fonctions marchandes et non marchandes*

La place des relations non marchandes influence les choix techniques à l'échelle de la parcelle, les agriculteurs les plus ancrés dans la communauté préférant des systèmes peu intensifs. L'objectif n'est pas d'être compétitif, ni de produire pour vendre, mais de rester en accord avec un choix de vie. Sont alors mises en œuvre des pratiques considérées comme « traditionnelles », consommatrices de temps et peu productives, mais permettant de produire des ignames de coutume.

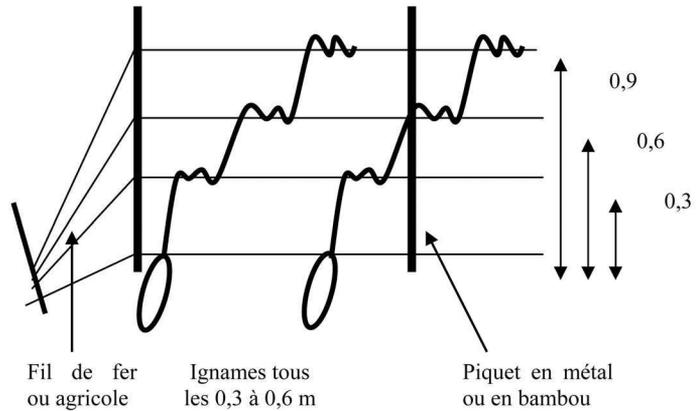


FIGURE 6. – Tuteurage avec piquets verticaux et fils (Gaillard, 2007)

La comparaison des systèmes de culture actuels avec les descriptions de Leenhardt et Barrau souligne leur évolution. Les grands aménagements ne sont désormais utilisés qu'épisodiquement, après un travail du sol superficiel. Une valeur d'échange marchand est ajoutée à l'igname, d'où un désenclassement relatif des fonctions marchandes et non marchandes de l'agriculture. Des techniques d'intensification des systèmes sont ainsi apparues afin d'augmenter la densité de peuplement et la production, dans des objectifs commerciaux et de gains de temps (sc 2 à 5). La mécanisation du travail du sol est importante, avec le recours à des tracteurs équipés. Le tuteurage en fils est privilégié et les intrants (engrais, pesticides) sont maîtrisés par les producteurs les mieux insérés dans le marché.

Cependant, certaines des valeurs culturelles et identitaires associées à l'igname, et plus généralement à l'agriculture, sont conservées. Si des adaptations techniques ont lieu, elles ne concernent qu'une partie des opérations culturelles et demeurent réversibles : essai de tuteurage en fils, travail du sol manuel ou en prestation de service selon les disponibilités financières.

Le caractère multifonctionnel de l'agriculture est donc toujours présent, mais la combinaison et l'articulation des fonctions semblent *a priori* plus diversifiées et se traduisent par davantage de diversité technique. Sont observés un affaiblissement de la fonction alimentaire et une intensification des fonctions marchandes. Néanmoins, une agriculture peu compétitive perdure, malgré des coûts d'opportunité du salaire lui étant très défavorables. Dans ce cas, les principes de circulation des biens produits échappent au marché et ne sont pas pilotés par la recherche de l'intérêt individuel.

### Des systèmes d'activités complexes marqués par l'importance des « activités sociales »

Au sein des tribus enquêtées, les producteurs concilient de nombreuses activités, qui occupent un temps variable selon les stratégies des individus. Les activités sont schématiquement de cinq types : agriculture, chasse/pêche, vie sociale locale, représentation collective, salariat/contrats courts. L'agriculture, la chasse et la pêche sont pratiquées par tous. Les objectifs qui leur sont assignés sont multiples et peuvent coexister au sein d'un même système d'activités : agriculture vivrière, marchande et coutumière, chasse et/ou pêche pour l'auto-consommation, pour la vente ou les échanges coutumiers (Leblic, 1993 ; Sourisseau et Bouard, 2005). Les activités liées à la vie sociale locale sont présentes chez la quasi-totalité des agriculteurs : appartenance au conseil des Anciens, rôle coutumier, participation aux activités tribales ou paroissiales, rôle au sein du clan ou de la famille. L'intégration à la communauté, par différents biais, est un élément central du fonctionnement des systèmes d'activités tribaux. Chez quelques producteurs, la représentation collective est également importante : conseil de district, mairie, coopérative agricole, engagement politique. Elle prend parfois le pas sur les activités tribales, à cause du temps qu'elle nécessite, notamment pour les déplacements. Enfin, le salariat et les contrats courts concernent quelques agriculteurs, avec des fréquences d'obtention variables selon la nature des contrats. Les agriculteurs saisissent – en cas de besoin ou pas – des opportunités de travail, surtout si elles se situent à proximité de la tribu. Ces emplois sont

généralement peu qualifiés<sup>12</sup> : conduite d'engins, ouvrier agricole dans ou hors de la tribu, entretien des voiries, branchement de lignes électriques, aide-géomètre, enquêteur, etc.

L'étude de la répartition des temps consacrés aux différentes activités souligne une distinction entre les agriculteurs<sup>13</sup>. Certains se désengagent des activités sociales locales : il s'agit de producteurs insérés dans le marché, pour lesquels l'agriculture est marchande et prime sur le reste. D'autres perçoivent les coutumes comme une obligation et préféreraient se spécialiser dans la culture commerciale de l'igname, ce qui induirait des modifications de système de culture et donc d'organisation du travail qu'ils n'osent mettre en place. Enfin, la majorité continue de mettre la priorité sur l'insertion dans les réseaux sociaux locaux, malgré le temps important à y consacrer et l'incidence sur les autres activités de production.

### **Quelle(s) unité(s) pour observer et analyser les stratégies des ménages ruraux ?**

L'analyse des pratiques culturelles sur l'igname et de leur lien avec le niveau d'enclassement de l'économique dans le social montre les limites des unités usuelles d'observation des dynamiques agricoles. En effet, l'unité de production agricole seule ne couvre pas le champ de la définition stratégique du rôle et des fonctions assignés à l'agriculture. Dans le cas calédonien, les décisions se prennent au sein d'une vision plus englobante, incluant les activités non marchandes et la question de l'identification sociale et culturelle.

Pour les mêmes raisons, les unités économiques usuelles – de résidence, de consommation, de production et d'accumulation – définies sur des terrains africains par Gastellu (1980) n'offrent que des réponses partielles à la compréhension de la société rurale kanak. Les produits agricoles sont en effet un des supports des échanges coutumiers, à côté de la monnaie kanak, mais aussi des femmes et des enfants à travers des dispositifs complexes d'accueil et d'adoption (Leblic, 2004). Ces échanges, qui opèrent entre les clans et des ensembles parfois très larges de clans, priment dès lors sur les liens de sang.

Le ménage, composé du couple, des enfants (y compris adoptés) et des alliés vivant ensemble, reste cependant l'unité privilégiée d'observation des stratégies. Les études de cas réalisées montrent que les décisions pour la gestion des parcelles et des emplois du temps sont plutôt individuelles, mais qu'elles se prennent en référence à un ménage, assimilable à une unité de résidence, de production et de consommation. Il importe cependant de ne pas réduire l'analyse à cette unité. Les fonctions sociales et identitaires de l'agriculture telles qu'analysées dans le cas calédonien, démontrent en effet un espace de cohérence intégrant les systèmes d'échanges à des échelles plus larges. Même en restant au niveau du ménage, il faut que la formalisation intègre ces systèmes d'échanges et leurs impacts sur la gestion du temps, l'accès aux moyens de production et les choix de valorisation des fruits du travail. Prendre en compte ces aspects invite à transcender les unités économiques proposées par Gastellu (1980).

#### *Une définition du système d'activité tournée vers les activités marchandes*

Le concept de système d'activité est développé par Paul *et al.* (1994) pour permettre de comprendre les déterminants non agricoles des stratégies des agriculteurs. Ces auteurs soulignent la limite du système de production comme « domaine de cohérence pour appréhender la rationalité des prises de décisions » des agriculteurs (Paul *et al.*, 1994 : 46).

En effet, ce système ne prend pas en compte la pluriactivité des membres de la famille<sup>14</sup> et ne permet pas de cerner complètement les stratégies familiales. Ces auteurs proposent donc un nouveau système de référence, le système d'activité, défini comme :

« un métasystème qui englobe [les activités agricoles] à côté des autres activités productives de l'exploitant et de sa famille. » (Paul *et al.*, 1994 : 47)

L'unité de référence est la famille et l'analyse du système se concentre sur les relations fonctionnelles entre les activités, notamment la gestion de la main-d'œuvre familiale. La notion de portefeuille d'activités générant un revenu est sous-jacente. La main-d'œuvre familiale est de préférence allouée aux activités les plus rémunérées.

12. Ces caractéristiques d'emploi concernent spécifiquement la côte Est de la province Nord. Dans la zone de Vook-Koohné-Pwebuu (Voh-Koné-Pouembout), sur la côte Ouest, l'accès aux emplois plus qualifiés est généralisé et les contrats obtenus sont plus pérennes (Grochain, 2007).

13. Le terme « travail » est ici utilisé qu'il s'agisse du salariat, du champ, des travaux d'entretien de la tribu ou des actes coutumiers. Ainsi les « activités sociales » sont traitées au même niveau que les autres activités dans l'allocation du temps, même si elles ne sont pas de même nature (Leblic, 1993).

14. Entendue pour chaque individu ou par l'agrégation des activités de chaque membre de la famille.

atrices, quitte à bousculer l'organisation du travail au sein du système de production agricole. Par ailleurs, l'agriculture n'est parfois qu'une étape permettant d'accumuler des biens et de la reconnaissance sociale avant d'être abandonnée (sur des pas de temps plus ou moins longs) pour des activités plus rémunératrices. Le concept de système d'activité, tel que défini par Paul *et al.*, s'intéresse prioritairement aux activités directement associées à l'accumulation de biens matériels, qualifiées de « productives » (Paul *et al.*, 1994 : 2), qui permettent aux ménages ruraux d'atteindre leurs objectifs socio-économiques. Les activités sociales, telles que définies plus haut, n'apparaissent pas directement dans les formalisations proposées des stratégies des ménages. Par suite, le système d'activité de Paul *et al.* intègre l'agriculture comme une activité – associée à d'autres – génératrice de revenus et permettant l'accumulation productive. Il ne permet donc pas d'appréhender les fonctions non marchandes de l'agriculture et, par suite, les raisons de son maintien, en articulation avec les autres activités sociales. Le cas calédonien illustre les limites de ce modèle.

#### *Le concept de rural livelihood, un élargissement ?*

Au fil des travaux menés notamment par l'*Institute of Development Studies (IDS)* et par la plateforme (*think tank*) *Overseas Development Institute*, le terme de *rural livelihood* s'est imposé au sein des institutions internationales comme le plus à même de définir les stratégies des ménages dans une perspective de lutte contre la pauvreté<sup>15</sup>. Ellis le définit comme :

« *the activities, the assets, and the access that jointly determine the living gained by an individual or household.* » (Ellis, 1999 : 2)

Cette définition est en effet susceptible de donner des pistes opérationnelles (à travers la combinaison des activités et des actifs), pour mettre en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté et pour les évaluer. Dès son apparition, est associé au *rural livelihood* le qualificatif « durable ». La vision en termes de *livelihood* permet effectivement de souligner les facultés d'absorption des chocs et stress (résilience) des ménages ruraux. Cette cohérence avec le référentiel global de développement durable participe également de son succès.

L'accent est mis par Ellis (1999) sur la diversification des moyens d'existence des ménages via

la constitution de portefeuilles d'activités et d'un capital social, entendu comme un ensemble de réseaux sociaux venant faciliter ou renforcer l'insertion économique (associations, réseaux d'entraide, etc.). Ces portefeuilles leur permettent de survivre et d'augmenter leur niveau de vie. Selon Ellis, la diversification concerne essentiellement des activités non agricoles et non rurales, qui permettent aux ménages ruraux de varier leurs sources de revenus et de mieux gérer les risques. Il suit ainsi l'argument du déclin de l'agriculture (*desagrarianization*) qui explique la diversification des moyens d'existence en milieu rural par une diminution de l'importance de l'agriculture (Ellis, 2004 : 9). N'étant plus capable de fournir un revenu suffisant, elle devient une activité résiduelle. L'obtention d'un revenu reste le fil directeur de la compréhension du concept de *rural livelihood*, l'analyse portant sur les stratégies de diversification des activités mises en œuvre par les ménages ruraux. L'analyse d'Ellis se rapproche finalement de celle de Paul *et al.* (1994). Avant Ellis, Chambers et Conway (1991 : 6) avaient proposé le cadre suivant :

« *a livelihood comprises the capabilities, assets (stores, resources, claims and access) and activities required for a means of living.* »

Le *rural livelihood* pouvait alors être compris comme un système équilibré de stocks et de flux de nourriture et de numéraire permettant de couvrir les besoins élémentaires des ménages, complété par une approche par les *capacités*<sup>16</sup> au sens de Sen. Dans leur conception, le *rural livelihood* articule dans un modèle dynamique des *capacités*, des biens (matériels et immatériels) et des activités (agriculture, artisanat, vol, réciprocité dans le travail...) nécessaires pour assurer un moyen d'existence à un ménage rural.

La notion de *capacité* développée par Sen définit les différentes combinaisons de fonctionnements (*functionings*) qu'un individu peut mettre en œuvre ; le concept de fonctionnement correspond à ce qu'une personne peut aspirer à faire ou à être (*beings* et *doings*) (Sen, 2000 : 105-106). L'ensemble des *capacités* renvoie dès lors à la liberté effective de choix et d'action des individus : ce qui prime, c'est davantage ce que l'individu peut faire s'il le souhaite, que ce qu'il réalise vraiment.

Les travaux sur le *livelihood* mobilisent donc, dans leurs premiers textes, le concept de *capaci-*

15. La réflexion autour du *rural livelihood* est très peu présente dans les travaux francophones.

16. Le terme *capabilities* au sens de Sen est généralement traduit par l'anglicisme *capacités*. Nous préférons utiliser le terme de *capacités*, car son sens se rapproche du concept de Sen, mais en le gardant en italique pour signaler que cette traduction n'est pas entièrement satisfaisante.

*tés*. Ils se focalisent néanmoins, dans une perspective opérationnelle, sur la capacité des individus à s'adapter aux stress et aux chocs, à trouver et à profiter des opportunités de gain de moyens d'existence qui s'offrent potentiellement à eux. Le niveau individuel est très présent chez Sen, alors que Chambers et Conway se situent davantage à l'échelle des ménages entendus comme le foyer et, par défaut, comme la famille nucléaire. Les membres du ménage mettent ainsi en commun leurs *capacités* et constituent des portefeuilles d'activités et de biens leur permettant de gagner un moyen d'existence. Le concept se concentre plutôt sur la génération d'un revenu ou sur l'accumulation de nourriture et de biens, mais il est admis que les conditions de cette génération ne relèvent pas que de mécanismes économiques. Des effets induits sur l'amélioration de la qualité de vie ou le renforcement des *capacités* peuvent survenir mais ils ne sont pas des objectifs à part entière. Les activités se réfèrent ainsi à des activités productives, qui fournissent :

« *food, cash, and other goods to satisfy a wide variety of human needs.* » (Chambers and Conway, 1991 : 8)

Malgré l'ambiguïté des termes *other goods* et *human needs*, les activités non directement productives – ce que nous appelons les activités « sociales » – ne sont pas traitées en tant que telles bien qu'elles jouent sur les *capacités* des individus.

Scoones (1998) reprend la définition précédente en la recentrant sur les processus institutionnels permettant aux ménages de suivre leurs stratégies d'obtention de moyens d'existence. Les institutions sont tant formelles qu'informelles et relèvent d'un processus de négociation sociale qui détermine l'accès des acteurs aux ressources. Cependant, les relations entre les individus et l'existence d'échanges non marchands ne sont abordées que pour leur incidence sur l'accès aux ressources permettant aux ménages de gagner des moyens matériels d'existence.

Ainsi, les approches en termes de *livelihood* partent d'une définition ambitieuse et pluridisciplinaire, articulant notamment les dimensions marchandes et non marchandes, via l'utilisation des *capacités* et les références aux cinq différentes formes de capital (humain, physique, social, financier et ses substituts, naturel) (Bebbington, 1999 ; Ellis, 1999). Ces approches ont en outre une vocation opérationnelle ; elles doivent

contribuer à définir et à mettre en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté et de développement durable. Pourtant dans la pratique il s'avère difficile de caractériser et de mesurer le capital social (Bebbington, 1999). La notion de *capacités* telle que définie par Sen est par ailleurs soumise à controverse, en particulier sur ses limites pour l'analyse concrète des dimensions non marchandes hors du cadre néo-classique (Bénicourt, 2004 ; Farvaque et Robeyns, 2005). De fait l'application du cadre d'analyse du *rural livelihood* s'est progressivement réduite à l'étude et à l'interprétation de l'accès des ménages aux capitaux physique et financier, et de la transformation de ses actifs à travers des activités marchandes (Scoones, 2009).

*Un essai de définition d'un système d'activités élargi*

De notre point de vue, le cadre d'analyse proposé par l'IDS élargit indéniablement le regard porté sur les sociétés rurales. Cependant, l'analyse des portefeuilles d'activités, qui constitue la base des études empiriques, limite de fait l'intégration de la dimension non marchande des stratégies. Elle ne parvient notamment pas à expliquer la résilience d'agricultures peu performantes économiquement et techniquement selon les critères usuels de productivité<sup>17</sup> et fortement concurrencées par le salariat, comme c'est le cas pour l'agriculture kanak. Le système d'activité proposé par Paul *et al.* (1994) rencontre les mêmes limites.

Un concept plus englobant peut être envisagé, qui inclut toutes les activités des ménages, qu'elles soient marchandes, hybrides ou non marchandes, et qui tente d'éviter une lecture *in fine* utilitariste des stratégies. Ces systèmes d'activités se définiraient comme des ensembles d'activités, articulées au sein du ménage, pour lesquelles sont mobilisées des ressources techniques mais aussi des relations interpersonnelles se référant à différents systèmes normatifs (moraux, religieux, familiaux ou républicains) et caractérisées par la recherche spécifique ou globale d'objectifs marchands et non marchands, permettant la satisfaction des besoins économiques et sociaux du groupe domestique (figure 7). La notion d'enchâssement de l'économique dans le social (Polanyi, 1983) est ici centrale. Les activités produisent, selon leur nature et leur degré d'enchâssement, du numéraire, des biens de consommation, du lien social et/ou de l'identité.

17. Critères finalement aussi sous-jacents aux analyses mobilisant les *livelihoods* et le système d'activité.

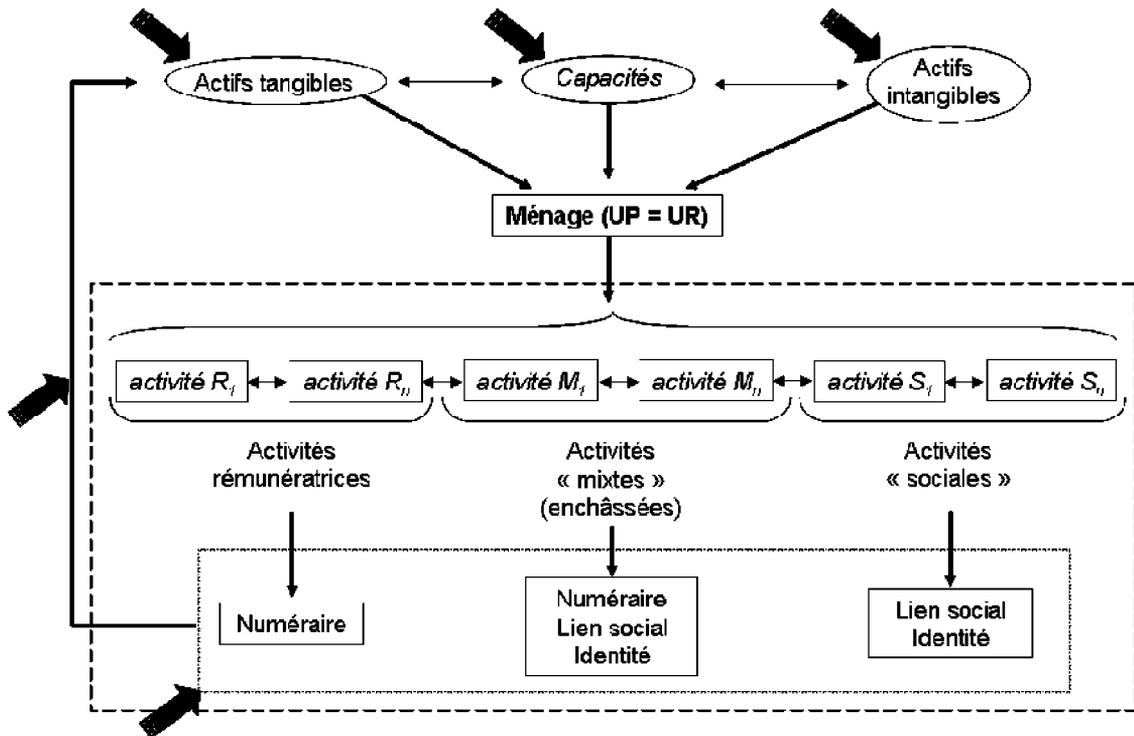


FIGURE 7. – Représentation synthétique du fonctionnement des systèmes d'activités

- influence de l'environnement extérieur (institutions)
- ▭ contour du système d'activités
- UP : unité de production
- UR : unité de résidence

Le ménage, qui dans ce cas d'étude est à la fois unité de production et de résidence, apparaît comme l'échelle pertinente d'analyse des stratégies des producteurs. En effet, si un individu est maître de ses décisions sur sa parcelle, il est, dans la vie quotidienne, un élément d'un système regroupant les activités du ménage dans son ensemble. Les activités en milieu rural sont diverses et sont réparties entre les membres d'une unité domestique, par exemple en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur position coutumière. Il est donc nécessaire de s'intéresser aux activités de tous les membres du ménage pour comprendre les stratégies mises en œuvre.

Comme dans le cadre défini par Chambers et Conway (1991), l'accès aux cinq différents types de capitaux et les capacités à les valoriser déterminent les choix d'activités des ménages. Les capitaux relèvent du tangible (foncier, main-d'œuvre, ressources financières, etc.) et de l'intangible (systèmes de droits, de soutiens, de solidarité, d'interconnaissance, etc. liés à l'appartenance sociale). Actifs et capacités ne sont pas figés ; ils évoluent en fonction des choix d'activités et des différents produits qui en sont issus.

Le poids relatif de chaque type de produits du système est soumis à l'influence des institutions et des relations interpersonnelles dans lesquelles les ménages sont insérés. Si le ménage décide de la composition du système, son environnement en contrôle partiellement les fruits. De même, les possibilités de conversion de ces produits en actifs et en capacités dépendent pour partie de l'univers institutionnel auquel les ménages appartiennent. Ainsi, par exemple, l'orientation vers une agriculture intensive et marchande nécessite un accord préalable pour avoir accès au foncier coutumier, qui fait l'objet d'un contrôle collectif. Dans de nombreux cas, les décisions concernant le système d'activités appartiennent au ménage, tandis que le contrôle des moyens de production et de l'allocation des produits relève des institutions.

Les difficultés méthodologiques n'en persistent pas moins. Le système d'activités d'un ménage peut être partiellement reconstitué par les calendriers de travail de chacun de ses membres. Cette reconstitution doit tenir compte des interactions et des règles de priorité entre activités et des activités sociales de type relationnel si elles devaient s'avérer structurantes. Pourrait y être associée une analyse fine de la circulation

des richesses entre groupes<sup>18</sup>, qui trouve son sens lors de grandes manifestations clairement identifiées (mariages, baptêmes, deuils...). L'analyse quantitative des emplois du temps serait complétée par l'étude des échanges à la base de la cohésion de la communauté, afin de mieux cerner les positions relatives entre les groupes et les conditions d'accès aux ressources. L'agriculture serait ainsi replacée dans une relation dynamique et interactive avec les autres activités des ménages. La difficulté réside dans la définition des différents niveaux de temporalité, qui serait réalisée grâce au repérage d'éléments sociaux et culturels déterminants et non par une étude ethnographique complète. Il importerait aussi d'identifier et de comprendre les liens du ménage ou du groupe domestique avec sa communauté d'appartenance de référence (le clan en Nouvelle-Calédonie). Une approche par les relations interpersonnelles, mesurant les valeurs échangées, la réciprocité de ces échanges et leur fréquence, apparaît dès lors complémentaire à la mobilisation du concept de *capacités*.

### Conclusion

Depuis le début de la colonisation, l'agriculture tribale a évolué, en lien avec le contexte politique et économique néo-calédonien. Ses fonctions se sont diversifiées et les systèmes techniques se sont adaptés aux disponibilités foncières et à l'insertion dans le marché agricole (intensification des itinéraires techniques). Les fonctions non marchandes de l'agriculture restent le moteur de la vie communautaire et de nombreuses adaptations techniques visent à les concilier avec des activités salariées. Le maintien d'une agriculture non marchande et non compétitive s'explique par l'importance du lien à la communauté et aux fondements de l'agriculture tribale (alimentation, dons).

Cette réflexion renvoie à la question méthodologique du choix d'une unité d'observation pertinente permettant de comprendre les évolutions de l'agriculture en tribu. Il apparaît clairement que l'étude de sa seule fonction économique ne permet d'en cerner qu'une infime partie.

Plus généralement, l'étude de l'agriculture kanak conduit à privilégier une analyse par les systèmes d'activités, en intégrant les activités non directement productives. En effet, la vie sociale locale occupe une place primordiale dans les activités des ménages kanak vivant en tribu et détermine en partie leurs stratégies de production. Dans les cas où la vie sociale est prioritaire,

le volume donné est élevé et les systèmes techniques sont peu intensifs en capital et tournés vers des pratiques anciennes. Par contre, dans ceux où l'insertion dans le marché est privilégiée, des investissements en capital tangible permettent d'intensifier les systèmes de culture. Sont ainsi enchâssées appartenance à la communauté, activités marchandes et non marchandes.

La définition du système d'activités proposée ici vise à répondre aux principales limites des modèles antérieurs de représentation et, notamment, du *rural livelihood*. En reprenant très largement ce dernier modèle, nous insistons sur la prise en compte effective de la sphère non marchande pour expliquer la réalité du fonctionnement des sociétés rurales et la permanence d'une agriculture *a priori* non rentable et non compétitive.

Les liens entre les *livelihoods* et le triptyque État - Marché - Société civile permettent un utile changement d'échelle. Bebbington (1999) considère que l'augmentation des *capacités* (au sens de Sen) des ménages ruraux doit leur permettre d'influencer positivement leur environnement. Dans cet article, nous avons considéré les ménages comme subissant l'influence des institutions ; il conviendrait d'inclure dans l'analyse leur lien dynamique avec ces dernières. Les pistes proposées pour la prise en compte des dimensions non marchandes peuvent certainement y contribuer.

### BIBLIOGRAPHIE

- AUBRY Christine, 1994. De la parcelle cultivée à la sole d'une culture : des échelles complémentaires de conception des références techniques, communication au Symposium international *Recherches Système en Agriculture et Développement local*, Montpellier, 21-25 novembre 1994, Montpellier, CIRAD.
- AUBRY Christine, Anne BIARNES, François MAXIME et François PAPY, 1998. Modélisation de l'organisation technique de la production dans l'exploitation agricole : la constitution de systèmes de culture, *Études et Recherches sur les Systèmes agraires et le Développement* 31, pp. 25-43.
- BARRAU Jacques, 1956. *L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Commission du Pacifique Sud.
- , 1965. L'humide et le sec. An essay on ethnobiological adaptation to contrastive environments in Indo-Pacific area, *Journal of the polynesian society* 74 (3), pp. 329-346.

18. Y compris les circuits des ignames de coutume.

- BEBBINGTON Anthony, 1999. Capitals and capabilities: a framework for analyzing peasant viability, rural livelihoods and poverty, *World development* 27, 12, pp. 2021-2044.
- BENICOURT Emmanuelle, 2004. Contre Amartya Sen, *L'économie politique* 23, pp. 72-84.
- BENKHALA Amel, Nicolas FERRATON et Sébastien BAINVILLE, 2003. *Initiation à une démarche de dialogue : étude de l'agriculture dans le village de Fégoun au nord de Bamako au Mali*, France, GRET.
- BENSA Alban et Jean FREYSS, 1994. La société kanak est-elle soluble dans l'argent... ?, *Terrain, Les usages de l'argent* 23, en ligne : <http://terrain.revues.org/document3098.html>, page consultée le 20 novembre 2007.
- BONNEMAISON Joël, 1984. Les jardins magiques : le géosystème de l'horticulture vivrière dans une île mélanésienne du Pacifique Sud (Vanuatu), in C. Blanc-Parmard, J. Bonnemaïson, J. Boutrais, V. Lassailly-Jacob et A. Lericollais (éds), *Le développement rural en questions : paysages, espaces ruraux, systèmes agraires : Maghreb-Afrique noire-Mélanésie*, Paris, ORSTOM, pp. 461-482.
- BRUNE Françoise, 1993. Analyse diachronique des données relatives à l'occupation agricole du sol (cultures vivrières), Indicateurs du développement en cours en milieu tribal, Nouvelle-Calédonie, rapport, Nouvelle-Calédonie, ADRAF, DDRP (province Nord), ORSTOM (département Géographie), ULP Strasbourg I.
- Cahiers Agricultures* 15, 6, 2006. Paris, John Libey Eurotext.
- CEROM, 2008. Les défis de la croissance calédonienne. L'économie calédonienne en mouvement. Nouvelle-Calédonie, CEROM (IEOM-ISEE-AFD).
- CHAMBERS Robert et Gordon CONWAY, 1991. Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century, *IDS Discussion Paper* 296.
- DAVAR, ISEE 2005. *Recensement général de l'agriculture 2002 en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa.
- DOUMENGE Jean-Pierre, 1975. *Paysans mélanésiens en pays Canala, Nouvelle-Calédonie*, Bordeaux, CEGET, Travaux et documents de géographie tropicale 17.
- ELLIS Frank, 1999. Rural livelihood diversity in developing countries: evidence and policy implications, *Natural Resource perspectives* 40, en ligne : <http://www.odi.org.uk/publications/nrp/40.html>, page consultée le 11 février 2008.
- , 2004. *Occupational Diversification in Developing Countries and the Implications for Agricultural Policy*, OECD Development Assistance Committee, Network on Poverty Reduction.
- FARVAQUE Nicolas et Ingrid ROBEYNS, 2005. L'approche alternative d'Amartya Sen : Réponse à Emmanuelle Bénicourt, *L'Économie politique* 27, pp. 38-51.
- GAILLARD Catherine, 2007. Analyse des systèmes de culture centrés sur l'igname des agriculteurs vivant en tribu, en vue d'améliorer l'appui conseil. Lien avec les stratégies de mise en marché (Province Nord – Nouvelle-Calédonie), mémoire d'ingénieur en agronomie tropicale, Montpellier, IRC.
- GASTELLU Jean-Marc, 1980. ...Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?, *Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences humaines* 17, 1-2, pp. 3-11.
- GROCHAIN Sonia, 2007. Les Kanak et le travail en Province Nord de la Nouvelle-Calédonie, thèse de doctorat, Paris, EHESS-ENS.
- GROUPE POLANYI (collectif). 2008. *L'agriculture entre marchandisation et identification. La multifonctionnalité de l'agriculture, une dialectique du marchand et du non marchand*, Paris, Quae.
- HAUDRICOURT André-Georges, 1964. Nature et culture dans la civilisation de l'igname, L'origine des clones et des clans, *L'Homme* 4, 1, pp. 93-104.
- LEBLIC Isabelle 1993. *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- , 2002. Ignames, interdits et ancêtres en Nouvelle-Calédonie, *Journal de la Société des Océanistes* 114-115 : *Hommage à Jacques Barrau*, pp. 115-127.
- (éd.), 2004, *De l'adoption. Des pratiques de filiation différentes*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. Anthropologie.
- LEENHARDT Maurice, 1937. *Gens de la Grande Terre*, Paris, Gallimard.
- PAUL Jean-Luc, Antoine BORY, Alex BELLANDE, Éliane GARGANTA et Antoine FABRI, 1994. Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité, *Actes du symposium Recherches-système en agriculture et développement rural*, Montpellier, CIRAD, pp. 46-52.
- POLANYI Karl, 1983 (éd. or. 1944). *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- SABOURIN Éric et Raymond TYUIENON, 2007. Produits, monnaie et bingo : les marchés ruraux en Nouvelle-Calédonie entre échange et réciprocité, *Revue du Mauss* 29, pp. 301-327.
- SCOONES Ian, 1998. Sustainable rural livelihoods: A framework for analysis, *IDS Working Paper* 72.
- , 2009. Livelihoods perspective and rural development, *Journal of Peasant Studies* 36, 1, pp. 171-196.
- SEN Amartya, 2000. *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob poches.
- SOURISSEAU Jean Michel et Séverine BOUARD, 2005. Stratégies des ménages ruraux et construction territoriale ; un éclairage par l'articulation des relations marchandes et non marchandes, communication au *Colloque CORAIL* 2005. Territoire et Patrimoine en Océanie, Centre culturel Jean-Marie Tjibaou, 2 et 3 décembre 2005.

SOURISSEAU Jean-Michel, Raymond TYUIENON, Jean-Claude GAMBÉY, Marcel DJAMA, Marie-Rose MERCOIRET et Emmanuelle SOURISSEAU, 2008. *Les sociétés locales face aux défis du développement économique. Province Nord de Nouvelle-Calédonie*, province Nord de Nouvelle-Calédonie, Institut

agronomique néo-calédonien/éditions Grains de Sable.

VARIN Didier et Julien BREVART, 2006. *L'igname en Nouvelle-Calédonie. Espèces et variétés*, Nouméa, CDP et AICA.

### Annexe 1 : Composition de l'échantillon enquêté

Zone	Tribu	Agriculteurs enquêtés	
		homme	femme
Nord de Poindimié	Kokengone	0	1
	Tiounao	3	0
	Tiwaka	3	0
	Tiwandé	1	0
	Wagap	1	0
Nord de Ponérihouen	Tchamba	15	0
Sud de Ponérihouen	Mou	6	3
<b>Total</b>		<b>29</b>	<b>4</b>